

Chute massive lors du Tour de France : la spectatrice à la pancarte jugée jeudi

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 3 heures,
Mis à jour il y a 2 heures



La spectatrice et sa pancarte avaient fait chuter plusieurs coureurs. *France TV*

Le 26 juin dernier, une spectatrice avait provoqué une chute à 45 km de l'arrivée de la première étape du Tour de France.

Elle avait brandi une pancarte en juin sur la route du Tour de France, provoquant une chute massive et l'abandon de plusieurs coureurs: une spectatrice de la Grande Boucle comparaît jeudi devant le tribunal correctionnel de Brest pour une «*bêtise*» au fort retentissement médiatique. La jeune femme, âgée de 31 ans et résidant dans le nord-Finistère, est poursuivie pour «*mise en danger d'autrui*», ainsi que pour «*blessures involontaires*» ayant entraîné une incapacité de travail «*n'excédant pas 3 mois*». Elle encourt jusqu'à 15.000 euros d'amende et une peine d'un an d'emprisonnement.

À découvrir

→ [Le classement général du Tour de France](#)

Le 26 juin, sur la commune de Sizun, à 45 km de l'arrivée de la première étape du Tour, partie de Brest, elle avait agité une pancarte en empiétant sur la chaussée, dos au peloton. Plusieurs coureurs, lancés à vive allure, n'avaient pu l'éviter. L'Allemand Tony Martin, le premier à tomber, avait entraîné dans sa chute de nombreux autres cyclistes. Beaucoup avaient été blessés et certains contraints à l'abandon, comme l'Allemand Jasha Sütterlin (DSM).

À VOIR AUSSI - Blessés, abandons, colère: les images après la chute collective dans la première étape du Tour de France

«Allez papy-mamie!»

Sur la pancarte, la jeune femme avait écrit «*Allez opi-omi!*» ce qui signifie en allemand: «*Allez papy-mamie!*» Il s'agissait «*d'un message affectueux à l'attention de ses grands-parents, spectateurs inconditionnels et assidus du Tour de France*», avait expliqué début juillet lors d'une conférence de presse le procureur de la République de Brest Camille Miansoni, précisant que sa grand-mère était d'origine allemande. Les images de cette femme, vêtue d'un ciré jaune, portant une casquette verte et brandissant sa pancarte un large sourire aux lèvres avant d'être percutée par le peloton, avaient fait le tour du monde, déchaînant un fort intérêt médiatique alors qu'elle restait introuvable pendant plusieurs jours.

«*La mise en cause a exprimé un sentiment de honte, de peur face aux conséquences de son acte. Elle se dit angoissée par le retentissement médiatique de ce qu'elle appelle +sa bêtise+*», avait souligné M. Miansoni à propos de cette femme présentée comme «*fragile*».

C'est seulement quatre jours après les faits, et alors qu'un appel à témoin avait été lancé, qu'elle s'était rendue à la gendarmerie de Landerneau, chargée de l'enquête, ne supportant plus la pression médiatique. Dans la foulée elle avait été placée en garde à vue. Son avocat Julien Bradmetz a indiqué lundi à l'AFP qu'il ne communiquerait pas sur cette affaire. De source proche du dossier, il pourrait plaider la mauvaise organisation de la course et le manque de sécurité. La 108e édition de la Grande Boucle a été marquée par de nombreuses chutes et abandons.



Une action vraiment irresponsable.

Laura Mora, secrétaire générale de la CPA

Le Tour de France qui avait dans un premier temps annoncé son intention de porter plainte contre la jeune femme y avait finalement renoncé disant vouloir «*apaiser les choses*». En revanche, l'organisation internationale Cyclistes professionnels associés (CPA), basée en Suisse, a maintenu sa plainte. «*Ça a été une action vraiment irresponsable*», a jugé mardi auprès de l'AFP Laura Mora, secrétaire générale de la seule association de coureurs cyclistes reconnue par l'Union cycliste internationale (UCI).

«*Les coureurs ont dû subir des conséquences très graves*», a-t-elle souligné, disant cependant que le CPA ne comptait pas demander de compensation financière. «*On n'est pas là pour demander de l'argent, mais pour demander plus de respect et de responsabilité au public*», a-t-elle assuré.

À VOIR AUSSI - L'héritage de Bernard Tapie à l'Olympique de Marseille